

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

## Etat des présents

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 septembre à 18H30, le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PECORINI, Maire.

### **Présents :**

Mesdames : Véronique EUGENE, Ingrid MADOEUF, Dominique DAUSSE, Nathalie GOUY PAILLIER et Karen SIMONIN

Messieurs : Jean-Luc PECORINI, Jacques BONAGURO, Gérard BRUN, Alexandre BALDELLI, Bernard ESCANDE, Boris ORJEVAL, Bruno VERDONNET, Albert WALKER

### **Excusée avec pouvoir :**

Madame Madeleine CHAGNY pouvoir à Gérard BRUN

### **Excusée**

Madame Hadja Daffa DIOP

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme Véronique EUGENE, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées

## Point 1 : Approbation du compte-rendu du 10 juin 2025

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2025.

### **Vote : Adopté à l'unanimité**

## Point 2 : Information de la décision de virement de crédit

Conformément à la délibération du 13 septembre 2022 portant adoption de la nomenclature n° 57 et à la délibération du budget primitif du 8 avril 2025, je peux passer une décision de virements de crédits.

Cette décision concerne un mouvement de crédits entre les chapitres 21 et 10 (dépenses d'investissement)

Une diminution de 10 000 € sur le compte 2111 terrains nus

Une augmentation de 10 000 € sur le compte 10226 taxe d'aménagement.

Cela concerne un remboursement de taxe d'aménagement (annulation d'un permis)

### Point 3 : Transfert de garanties pour le financement pour l'acquisition en VEFA de 12 logements

Au dernier conseil de juin, la commune a délibéré pour accorder les garanties pour le financement pour l'acquisition en vefa de 12 logements à la société SOLLAR (SA hlm logement Rhône-Alpes).

La société SOLLAR va connaître une fusion absorption par 1001 VIES habitat (société mère)

**Vote à l'unanimité le maintien de la garanties initiale donnée pour le financement pur l'acquisition en VEFA de 12 logements**

### Point 4 : Aide financière

Mme HIVER, l'assistance sociale du PMS de St Julien en Genevois nous fait part d'une demande aide pour une famille de Bossey. Cette aide représente une somme de 150 €.

**Le conseil, à l'unanimité, accorde l'aide financière d'un montant de 150 €.**

### Point 5 : Tarif : Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) restauration scolaire

Les enfants présentant un trouble de santé (allergie alimentaire, diabète, asthme..) sont accueillis au restaurant scolaire dans le cadre d'un PAI, signé entre un médecin, la famille, la directrice de l'école et la mairie.

En cas d'allergie grave, les parents fournissent un panier repas et paie le prix complet soit 7 €. De ce fait, il est bon d'instaurer un tarif PAI au montant de 3.50€

**Le conseil, à l'unanimité, instaure le nouveau tarif de 3.50 €pour les PAI.**

### Point 5 : Salle communale

Courant juillet, nous avons reçu les tables, chaises, mange-debout et chariots pour un coût un de 15 627 €.

La livraison de la salle a eu lieu le 3 juillet 2025 et les dernières réserves ont été levées (cylindres, retouches peinture et crémone).

Parking : la plupart des places réservées devant la salle sont en permanence prises. Il est envisagé de supprimer quelques places pour élargir le parvis qui serait délimité par des bacs de fleurs.

Parking le long de l'autoroute : délimitation coté autoroute les gabions sont en commande et les rondins ont été déjà livrés afin de délimiter le parking. Monsieur Baldelli souhaiterait un bicouche.

## Point 6 : Divers

ONF nous a transmis l'état d'assiette des coupes pour 2026 : suppression

Le repas des aînés sera le 9 novembre

La visite de la sous-préfète est programmée le **vendredi 12 septembre à 11h30 en mairie.**

Retour sur le bureau communautaire du 8 septembre 2025

Dominique Dausse nous informe qu'une grille manque sur un caniveau route de Crevin et demande si les chiens doivent être tenus en laisse dans les bois.

Karen SIMONIN demande si la commune maintient la journée nettoyage de la commune. Elle est fixée au 11 octobre 2025 à 10 heures devant la mairie.

Le marché de Noël se déroulera le 4 et 5 décembre 2025 au centre du village.

Nathalie GOUY PAILLIER demande quand les travaux de la rue de Mairie et Place de Laidefeur vont commencer : effectivement nous avons prévu un début des travaux courant septembre. il y a seulement une seule offre et il y a une négociation. Le retour de cette négo est pour le 12 septembre.

Albert WALKER s'interroge sur le devenir du comité des fêtes : trouver des personnes prêtes à s'investir pour cette association.

Séance levée à 20h45